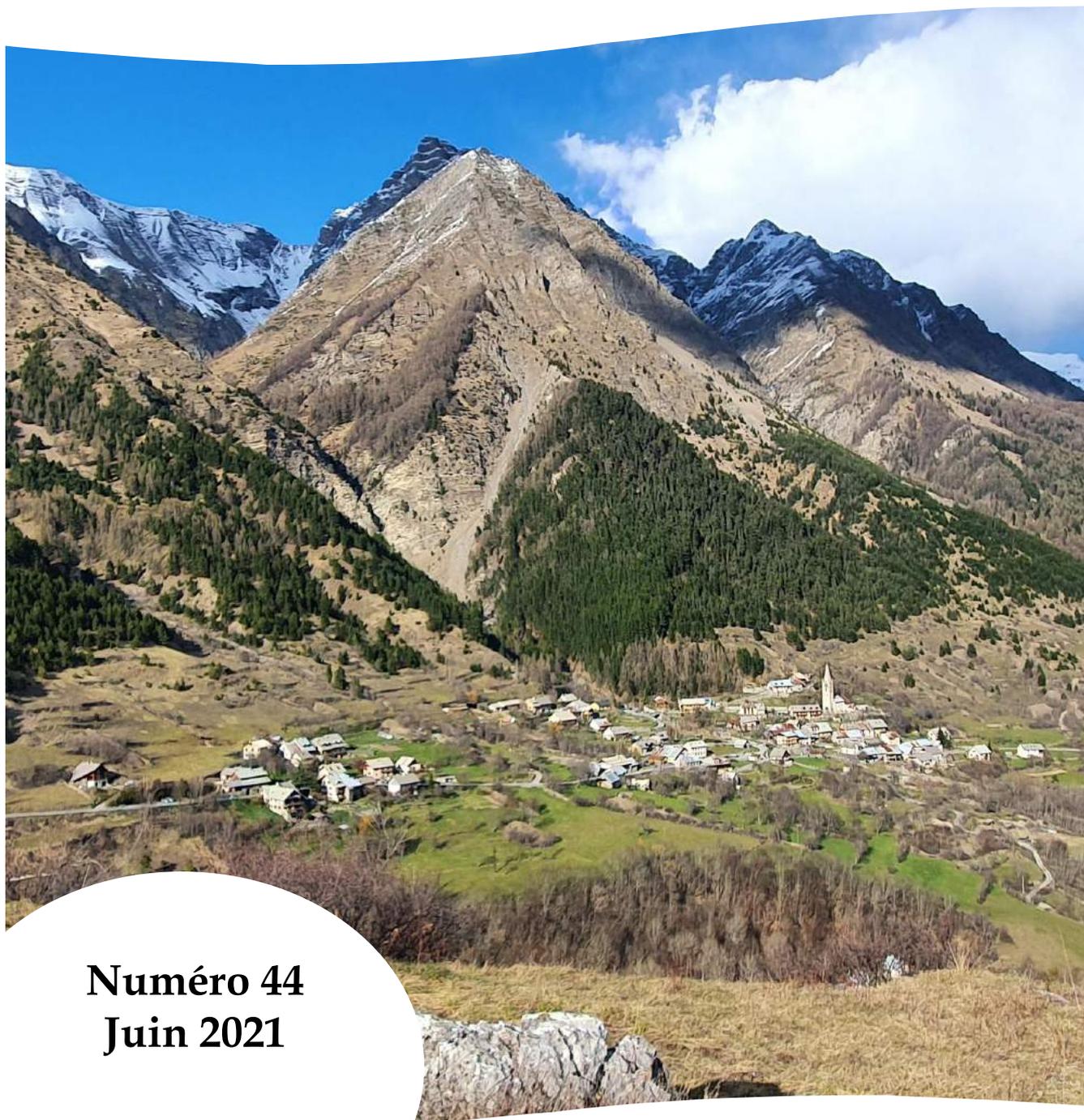




L'Echo de la Diablée

Bulletin Municipal d'information
de la Commune de Réallon



Numéro 44
Juin 2021

La lettre d'information de la Commune de Réallon Numéro 34 - Juin 2021

Sommaire

	Le Mot du Maire	2
	La Vie Municipale	3
	La Vie de Village	13
	La Vie des Associations	16
	Animations	22
	Etat-Civil	24
	Divers	24

Le Mot du Maire

Le bout du tunnel...

Laissez « tomber les masques », voilà une information que beaucoup d'entre nous se languissaient d'entendre.

La situation sanitaire semble s'améliorer, nous commençons à mesurer les effets de la vaccination. C'est tant mieux, mais restons vigilants. Une nouvelle vague épidémique à la rentrée, reste toujours d'actualité.

Malgré les contraintes dues à la situation sanitaire, malgré les contraintes météorologiques de ce printemps, le conseil continue de travailler pour le développement de la commune. Des dossiers importants évoluent dans le bon sens : microcentrale, aménagement des crêtes de Réallon, réhabilitation du site du camping, cimetière, l'avenir de la station, l'église et bien d'autres choses, tout cela effectué à travers les contraintes administratives, budgétaires, humaines.

Rien n'est facile en cette période, mais nous restons positifs.

Nous vous souhaitons un bel été et restons à votre disposition.

Michel MONTABONE,
Maire de Réallon

Vie Municipale

Microcentrale

Après beaucoup de péripéties, d'accord, de désaccord avec la précédente société d'exploitation, il a été décidé de rompre toute collaboration avec celle-ci pour la construction d'une microcentrale.

La présence d'une centrale hydroélectrique sur la commune est un acte fort par l'installation d'un bâtiment et d'une prise d'eau sur le territoire. Cette présence va au-delà de 40, 50 ans et il était important de ne pas se tromper et de partir en confiance avec la société d'exploitation.

Un accord a donc été signé avec la société SERHY, propriétaire de 70 centrales dans les Alpes, dont la dernière à Crévoux. Les études sont déjà bien avancées.

La société investit totalement dans la construction, la commune déboursera 0 euros.

En contrepartie de cet investissement, elle exploitera la microcentrale ; une redevance de 8 % du chiffre d'affaires sera versée annuellement, soit entre 60.000 € et 70.000 € selon la production.

Cette rentrée d'argent ne pourra qu'améliorer les finances de la commune, à moindre frais, tout en créant une énergie propre et renouvelable.



Photo de la microcentrale de Crévoux, réalisée par la société SERHY

Michel MONTABONE

Vie Municipale

Partenariats avec nos voisins

Nous tenons à nous féliciter et surtout à remercier les communes voisines de Réallon, pour les bonnes relations qui s'établissent.

La Commune de Saint Apollinaire s'est engagée à nous prêter sa balayeuse afin de donner un « coup de propre » à la voirie communale. Elle a d'autre part autorisé la création d'une aire de décollage en parapente pour personne débutante ou à mobilité réduite à partir de la station.

Dans le but de développer l'attrait touristique, de gros travaux sur les crêtes sous Chabrières sont en cours de réalisation. Même si les terrains sont sur le territoire de Réallon, ils appartiennent à la commune de Prunières et en grande partie à celle de Puy Saint Eusèbe.

Conscientes de la nécessité de développement du territoire, les deux communes nous ont autorisé la réalisation de ces travaux sans aucune retenue.

Nous appartenons à un ensemble de petites communes et si nous voulons avancer, sans nous ruiner, il nous semble bon de le faire en bonne intelligence. La commune fera tout pour que ces relations se pérennisent et se développent.

Michel MONTABONE

Les Gourniers



Le hameau des Gourniers reste un lieu très prisé des Réallonnais, des hauts-alpins, des touristes.

L'augmentation de la fréquentation de ce site impose, en concertation avec les habitants, que nous en développiions l'attractivité.

Un grand « coup de propre » a été donné, il était plus que nécessaire. Nous allons revoir la signalétique, l'embellissement, l'attrait de ce « petit bout du monde ».

Le Parc envisage de développer son engagement dans ce secteur, nous travaillons en concertation avec eux.

La commune, les habitants, les socio-professionnels, s'allient pour développer cet endroit emblématique.

Michel MONTABONE

Vie Municipale

Règlementation sur les chalets d'alpage – Rappel de la Préfecture



- 1) Pour tout chalet d'alpage, la loi oblige l'instauration d'une servitude préalable à toute autorisation préfectorale de travaux.
Cette servitude doit interdire l'utilisation du bâtiment en période hivernale ou limiter son usage. La commune doit être libérée de toute obligation. Cette servitude est prise par arrêté municipal.
- 2) Autorisation préfectorale : elle est obligatoire et préalable à toute délivrance de permis de construire pour travaux de rénovation.
- 3) Le permis de construire est obligatoire pour tous travaux. La demande doit être déposée en mairie, elle est soumise aux règles du code de l'urbanisme, et instruite par le service en charge de l'urbanisme (Communauté de Communes de Serre-Ponçon).

En résumé, pour tous travaux sur un chalet d'alpage, la loi oblige à posséder :

- Une servitude,
- Une autorisation préfectorale,
- Un permis de construire.

En tout état de cause, il est important de se rapprocher des services de la mairie.

Michel MONTABONE

Vie Municipale

Panneaux 30 – 50 ou 80



Plusieurs habitants ont fait part, à juste titre, de la vitesse excessive de certains automobilistes, souvent des habitués du secteur, dans la traversée des hameaux (Les Rousses, Les Méans, Le Chef-Lieu notamment).

Certains réclament la pose de panneaux de limitation de vitesse 30 à 50 km/h, panneaux lumineux ou pas, dos d'âne ou pas, le débat peut durer. En même temps que la pose de ceux-ci, j'en appelle à la responsabilité de tous pour faire un effort, pour la sécurité de tous.

Je ne doute pas de votre compréhension.

Michel MONTABONE

Adressage

La municipalité a décidé de permettre à tous les administrés d'avoir une adresse normalisée, matérialisée par des numéros de maison, des plaques et panneaux de rues, ceci complété par la géolocalisation GPS, afin, pour ceux qui le désirent ou en ont besoin dans leur activité, de recevoir le très haut débit internet, à l'instar de nombreuses autres communes du Département.

Une adresse normalisée, c'est bien sûr l'assurance de se voir acheminer courrier, livraisons (internet et autres) dans les meilleures conditions.

Les coordonnées GPS, permettent aux différents services d'urgence (pompiers, SMUR, Protection Civile...) de se rendre plus vite sur les lieux d'intervention.

Le très haut débit internet, c'est aussi la possibilité pour certains d'exercer leur profession à domicile, de permettre aux médecins d'établir un diagnostic sans déplacement et même de consulter un spécialiste grâce à une meilleure résolution de l'image. Amélioration aussi des conditions de téléassistance pour les personnes âgées, que l'on pourra garder à domicile plus longtemps.

L'équipe qui réalise cette mission, le bureau d'études Signa Concept

Un courrier a été adressé à tous les propriétaires afin de les informer et de pouvoir mettre à jour leurs nouvelles coordonnées. Pour rappel, les démarches de changement d'adresses peuvent être effectuées sur le site : <https://www.service-public.fr> rubrique « changement d'adresse en ligne » afin d'en informer les principaux organismes (CPAM, CAF, EDF, La Poste, caisses de retraite, certificat d'immatriculation, pôle emploi, service des impôts, ...). Ces démarches sont gratuites.

La plaque de numérotation offerte par la Commune sera apposée par les services techniques de la mairie au cours de l'automne 2021.

Vie Municipale

Cimetière

Notre cimetière s'avère trop petit, il nous faut anticiper la demande pour d'éventuelles concessions.

La commune aurait l'opportunité de pouvoir l'agrandir. Dans ce but, afin d'établir le nombre de nouveaux emplacements et ainsi établir les travaux nécessaires à un agrandissement, les personnes intéressées par l'acquisition d'une concession sont priées d'en faire la demande auprès des services de la mairie.

Michel MONTABONE

Encombrants

Suite à plusieurs demandes, la municipalité met en place un service d'évacuation des encombrants **pour les personnes ne possédant pas de véhicule adapté.**

Dans ce but, un enlèvement sera fait chaque premier mercredi du mois, les personnes intéressées devront se faire connaître auprès de la mairie les lundi et mardi précédents (entre 8h30 et 12h et 13h30 et 16h30)

Michel MONTABONE

Cabane du Laus



Une accalmie météorologique a permis à l'entreprise Thibaut Roux Paysagiste, spécialisée dans les travaux en altitude, de mener à bien la réhabilitation de la cabane du Laus.

La cheminée et l'étanchéité du toit ont été totalement revues. Mais c'est surtout l'approvisionnement en eau qui a été repensé. Le captage a été nettoyé, sécurisé, un réservoir de 1000 litres construit, et l'alimentation de la cabane et des abreuvoirs enterrée.

Le site a été nettoyé et débarrassé des anciens tuyaux lors de l'hélicoptage.

L'opération d'un montant de 22.880 € H.T. a été financée à 50 % par le Département des Hautes-Alpes (11.400 €).

Michel MONTABONE

Vie Municipale

Recherche d'images

La municipalité souhaite afficher des images (photographies, peintures, dessins...) se rapportant à la vie du village, de manière à décorer nos rues et faire découvrir les facettes de notre vie.

Les images éligibles se rapporteront à l'histoire, aux habitants, au patrimoine, paysages, animaux sauvages ou domestiques, fleurs, activités agricoles, traditions.... de Réallon.

Les personnes souhaitant participer sont priées de déposer en mairie leurs images sous forme numérique (fichiers au format d'impression) ou papier (ceux-ci seront restitués après numérisation).

Les conseillers municipaux se réuniront en fin d'année 2021 pour choisir les images qui seront affichées, leurs propriétaires cédant alors partiellement leurs droits sur ces images pour l'affichage concerné.

Les images seront alors imprimées sur un support rigide, résistant aux intempéries et seront affichées au public dans les rues du village, des hameaux et de la station.

Luc SOULIÉ

Opération d'aide à la rénovation des façades

Avec l'aide du mouvement SOLIHA (Solidaire pour l'habitat), La municipalité souhaite embellir notre cadre de vie et lance un projet de rénovation de la traversée du chef-lieu. Il vise à réhabiliter les façades dégradées et à le rendre plus agréable à vivre et à visiter.

Nous souhaitons donc accompagner les propriétaires volontaires, l'opération « façades » leur permettant de solliciter d'importantes subventions pour des travaux de ravalement.

- A QUI S'ADRESSE CETTE OPÉRATION ?

Les propriétaires d'immeubles situés sur la traversée du chef-lieu, pour la première tranche 2022.

- POUR QUELLES AIDES ?

Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement conséquent de la Commune :

- une assistance technique et des conseils sur les travaux tout d'abord,
- un accompagnement administratif ensuite, pour pouvoir bénéficier des subventions des différents organismes d'aide à l'amélioration de l'habitat.
- une aide financière directe.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de la mairie.

Une réunion publique sera organisée le 17 septembre à 17h30 à la mairie pour présenter le projet plus concrètement.

Luc SOULIÉ

Vie Municipale

Ecole des Rousses

Les travaux de renforcement du sous-sol et de réalisation d'une tranchée drainante à l'école des Rousses vont commencer à la fin du mois de juin. En effet, les derniers financements ont été obtenus en fin d'année 2020, ils se répartissent de la façon suivante :

- Montant de l'opération : 124.000 euros H.T.
- Montant des aides financières accordées :
 - Préfecture des Hautes Alpes (DETR 2020) 37.200 euros
 - Région SUD - FRAT 2020 37.200 euros
 - Département des Hautes Alpes 10.000 euros
 - Montant de l'autofinancement 39.600 euros



Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé en début d'année 2021 et ce sont les entreprises AMCV (Terrassement, VRD, maçonnerie et façades) et URETEK (Confortement des fondations et du dallage par injections) qui ont été retenues.

La tranchée drainante sera réalisée en partie au niveau de la voirie communale qui permet d'accéder aux hameaux des Mi et des Blancs et du fait de sa profondeur, la voirie communale n°8 – Montée des Praux ne sera pas empruntable du 15 au 31 juillet 2021. (Ces dates étant prévisionnelles, elles pourront être légèrement décalées en fonction de l'avancement du chantier).

Afin de permettre l'accès aux véhicules de secours aux hameaux des Blancs et des Mi pendant la fermeture de la route, la Municipalité a fait intervenir l'entreprise ROUX Philippe pour procéder à une remise en état de la voirie rurale qui rejoint le hameau des Blancs à la piste du canal.

Les problèmes de parking dans le secteur étant récurrents, ils risquent de l'être encore plus pendant cette période de travaux. Il est demandé à chacun de faire preuve de civisme.



Employés municipaux

Notre employé communal, Julien Eyraud, nous a quitté en ce début d'année. Il avait su se faire apprécier par la qualité de son travail et sa gentillesse. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle orientation professionnelle.

Emile Hébard vient de nous rejoindre. Beaucoup l'ont déjà croisé sur la commune. En plus d'être employé municipal, il est aussi sapeur pompier volontaire, détaché à la caserne de Savines Le Lac. Une convention a été signée entre le SDIS et la commune afin qu'il puisse intervenir rapidement sur notre territoire.

Bienvenue à lui.

Michel MONTABONE

Vie Municipale

Le sentier des crêtes de Réallon prend forme

Malgré une situation financière délicate, la Régie des Remontées Mécaniques de Réallon a réussi à maintenir cet investissement important de l'année 2021.

Ce projet est soutenu par la Préfecture des Hautes-Alpes, le Conseil Régional SUD PACA et le Conseil Départemental des Hautes-Alpes. Ce nouveau sentier des crêtes de Réallon prévoit la réalisation de travaux d'aménagement et de création d'un sentier panoramique au sommet de la station de Réallon. Ce sentier parsemé de belvédères et divers points de vue sera doté d'une signalétique associée.

En raison de la météo difficile de ce printemps, l'opération a pris du retard mais a pu démarrer début juin, elle se terminera dans le courant de l'automne. Une interruption des travaux aura lieu entre le 10 juillet et le 29 août 2021, laissant place à l'accueil de la clientèle sur les télésièges panoramiques.

Avec l'accord des communes de Puy Saint Eusèbe et de Prunières ce sont la création ou la rénovation de 6 espaces de contemplation qui sont planifiées. Zones de détente, de prévention, d'information et point de vue vertigineux pourront être parcourus librement, aussi bien par la clientèle sportive montant à pied par le chemin du Serre du Mouton que par la clientèle contemplative en empruntant simplement les deux télésièges.

Cet aménagement permettra de renforcer l'attractivité du domaine estival de la station et de poursuivre l'évolution de son modèle économique par le développement d'activités diversifiées.

Robin DEYMIER



Vie Municipale

Eglise Saint-Pelade

Notre église Saint-Pelade érigée au 16^{ème}, dont le clocher est classé Monument Historique depuis 1948, a commencé une première cure de jouvence.

Un grand tri, ainsi qu'un gros rangement ont été effectués en ce qui concerne les ornements liturgiques et les différents objets.

La mairie a fait restaurer plusieurs objets religieux (chandelières, lustre, etc. ...).

Un très grand merci au père Jean-Pierre Mollon responsable des arts sacrés pour son énorme travail, son aide, et ses conseils. Le montant total de cette restauration est de 3.920 € TTC.

Les travaux de rénovation de la sacristie vont commencer très prochainement.

Léa PEYRON



Hélène, une fidèle de la paroisse

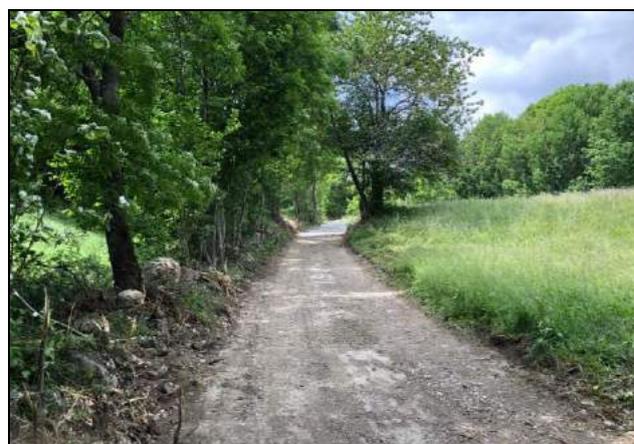
Vie Municipale



Chantier Maillage de réseau d'eau potable (photo de gauche : Guillaume DE CRESSAC DE SOLEUVRE – conseiller municipal délégué aux travaux, David VIGREUX – maître d'œuvre, Jean-Claude BERNARD – Chef de chantier Entreprise PAC)



Nettoyage du parking des Blancs



- Réfection de la piste des Blancs



Location mini pelle pour divers travaux sur la commune



En complément du défibrillateur déjà présent dans le hall d'entrée de la maison d'accueil à la station, deux autres vont être installés dans la commune : au rez-de-chaussée de la mairie et au camping municipal de l'Isle.

Vie de Village

Nettoyage des canaux aux Rousses

A l'initiative de Dominique BERLIOZ et en accord avec le conseil, les habitants des Rousses ont décidé de reprendre le nettoyage des canaux d'irrigation qui se trouvent aux alentours du hameau.

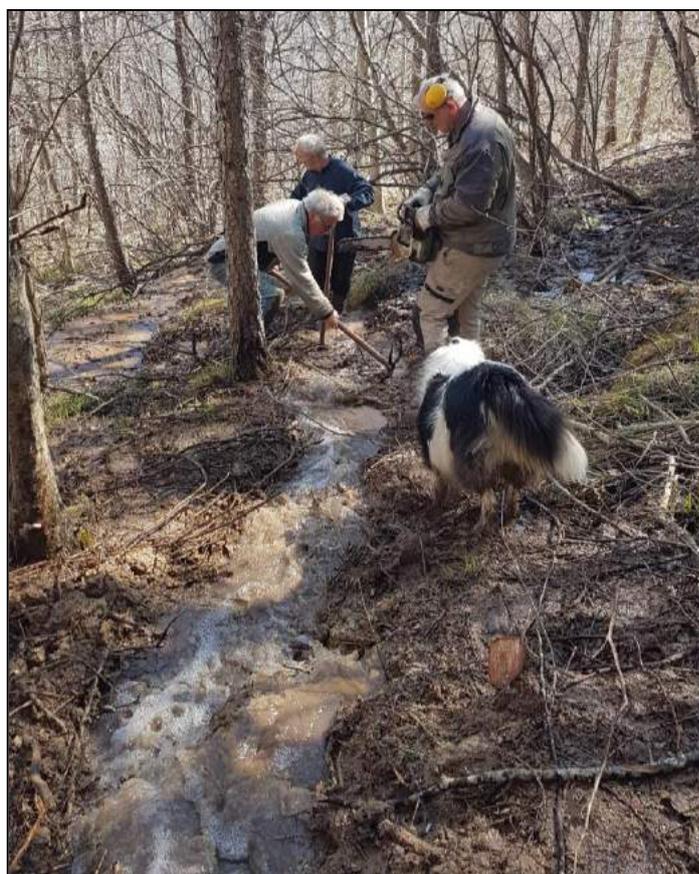
Cela faisait 25 ans que ces « corvées » avaient été abandonnées. Les canaux sont aujourd'hui souvent inopérants, voire ont disparu sous la végétation, l'eau s'infiltrant on ne sait où...

Une dizaine de courageux se sont retroussés les manches. Pioches, pelles, tronçonneuses sont entrées en action. Vu l'ampleur de la tâche, plusieurs journées ont été nécessaires.

Il semble important que ces dernières redeviennent régulières et qu'ainsi l'eau reprenne « le droit chemin ». Ces canaux font partie du patrimoine réallonnais, ils doivent être maintenus en l'état. Et quand le travail se fait dans la bonne humeur, comme c'est le cas, cela ne peut qu'être bénéfique à la cohésion de la population.

Merci à tous.

Michel MONTABONE



Vie de Village

8 mai 2021

La cérémonie du 8 mai 2021 s'est déroulée en comité restreint, compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire. Michel MONTABONE, son deuxième adjoint Luc SOULIÉ, accompagnés d'Alban et Enzo (élèves de l'école des Rousses) ont procédé à la lecture des messages officiels, avant de déposer une gerbe devant le monument aux morts.



Extrait du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, lu pendant la cérémonie :

« Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle. »

Vie de Village

Ecole des Rousses



Nous avons eu un mois de juin intense en sorties et interventions diverses.

Celui-ci a débuté avec une sortie côté Réallon Village. Fait exceptionnel car nous allons rarement sur l'autre versant du village. Les enfants ont emprunté la piste du canal jusqu'à Réallon, puis ont rejoint Les Méans par le GR. Une course d'orientation était organisée par Delphine Duros au hameau des Méans, une recherche d'indices sur le thème de l'école a conduit les enfants jusqu'au trésor, qui se trouvait à l'ancienne école. Les plus petits ont eu le droit à un aménagement de trajet afin de raccourcir la randonnée.

Tout le monde a été ravi de cette excursion.

Dans le cadre de son partenariat avec la commune, Laetitia Roux est venue présenter en avant première son film « Be the change » tourné autour des Aiguilles de Chabrières. Elle était accompagnée de Mariane Bréchu, représentante de l'association « Water Family ».

Ensemble, elles ont présenté les enjeux de l'eau sur notre planète dans les années à venir. Chaque élève s'est vu remettre un petit arbre et l'école deux pommiers qui seront plantés à côté des nouveaux bacs de jardinage dans lesquels ont été mis des graines et plants divers pour vérifier comment la nature fait son travail ! Je remercie les parents et employés communaux pour leurs dons et leur collaboration. C'est un jardin collectif !



Au cours d'une visite du fort de Montdauphin en mai les élèves de la classe de Lise ont pu participer à l'animation « Trésor des Millaures » et les élèves de la classe de Béatrice ont pu participer à l'atelier « Petits soldats du Roi ».

Le mois de juin se poursuivra par une journée sur le sentier des fées à Crévoux. L'association Natura 2000 interviendra également, sur le thème de l'eau dans tous ses états.



Vie Associative

Comité des fêtes de Réallon

Enfin.

La fin d'une période dure est en vue. Nous pourrons à nouveau organiser des fêtes à Réallon. Le comité n'a pas hésité et avait déjà tout prévu. Nous préparons trois fêtes pour cette période estivale, la Fête Patronale le 4 juillet au camping municipal de la base de loisirs de l'Isclé, la Fête du Pain le 1^{er} août au four des Gourniers et un Loto Champêtre le 18 août à la Station. Nous participerons aussi à l'Amontagnage du 14 juillet aux Gourniers – alpage de Chargès.

La Fête Patronale est très bientôt, le 4 juillet. Ce sera la première occasion de se retrouver depuis un an dans une ambiance conviviale et festive. Tenant compte des restrictions sanitaires qui seront toujours imposées, nous avons décidé pour cette année d'organiser la fête sur un jour. Il n'y aura pas le bal cette année. Cependant la journée sera bien chargée, multiples animations pour grands et petits, repas grillades à midi à un tarif économique. Sans oublier l'apéro du Maire !

L'affiche que vous voyez ci-contre est visible dans tout Réallon. Tous les habitants ont reçu un flyer dans leur boîte aux lettres, accompagné d'un formulaire d'inscription au repas. Nous avons également prévu un menu enfant. N'oubliez pas de nous contacter ou de nous renvoyer votre formulaire d'inscription. Nous prévoyons suffisamment de place sous tente pour tout le monde.

Nous comptons sur les bénévoles pour le montage et le démontage, pour nous aider à faire des gâteaux et des salades et à nous donner un coup de main pendant la fête. Pour les personnes disponibles et volontaires, tous les bras sont les bienvenus, merci de nous contacter.

A très bientôt.

Le Comité des Fêtes



Comité des fêtes

DIMANCHE 4 JUILLET
DE 10H À 18H - BASE DE LOISIRS

**FÊTE
PATRONALE
DE REALLON**

11H30 APÉRITIF OFFERT PAR LA MAIRIE
12H30 REPAS (À RÉSERVER PARTICIPATION: 7€/12€)
14H ANIMATIONS: JEUX DE BOULES, PÊCHES, TIRS...
AVEC DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

INFORMATIONS ET RÉSERVATION
COMFETE05160@GMAIL.COM
TÉL.: 06 77 96 40 28

AVANT LE 28 JUIN

IPNS - Imprimer par nos soins

Vie Associative

Club Le Mourre Froid

Pour ce premier semestre 2021, après une année relativement perturbée avec la pandémie de covid, les activités du club reprennent doucement.

Les petites balades ont repris le jeudi matin et les parties de pétanque le vendredi après-midi.

Pour les parties de cartes et jeux de société, nous verrons à l'automne ; en ce moment c'est jardinage.

Au niveau de la fédération départementale la journée de la forme et du plein air a lieu à Pelvoux le 22 juin ; 4 équipes du club participent à cette journée.

La pétanque départementale est également prévue le 7 juillet à La Saulce ; 6 équipes (en triplettes) du club seront présentes.

Enfin le challenge de pétanque du Mourre-Froid aura lieu le vendredi 10 septembre à la station de Réallon.



Rando à Vaucluse et petite pose devant le chalet de Bernadette et Antoine à Vaucluse



La pétanque au Laccas



Bel été à chacune et chacun.

Le Club le Mourre Froid

Vie Associative

Sourire à la Vie



<https://www.sourirealavie.fr>

Le 24 et 25 juillet 2021 se déroulera la fête du pain, pour l'Association Sourire à la Vie.

Mme Joannesse Elisabeth sera à nos côtés, pour la vente de ses confitures, dont un euro sera reversé pour l'association. Les propriétaires du restaurant « le Mélézin » cuisineront une paëlla géante, le samedi soir, un don participatif pour chaque repas vendu sera reversé pour Sourire à la Vie. La minoterie Céard participera en don de farine.

L'année dernière cela a fait dix ans que nous confectionnons et vendons des pains pour les enfants. Chaque année, amis, réallonnais, vacanciers, sont au rendez-vous, nous sommes très heureux de cette belle mobilisation.

Au début, nous avons « bricolé ». Après l'apprentissage, chacun a mis sa petite touche et maintenant, nous sommes presque des pros du pain !!

Nous sommes tellement touchés, qu'il y ait autant d'enthousiasme à se rassembler chaque année, pour le week-end à la mémoire de notre fille, ainsi que pour l'Association Sourire à La Vie.

Un sourire est un cadeau qui ne s'achète pas, c'est la plus belle chose que nous pouvons offrir. Cela fait du bien à celui qui le reçoit ou celui qui le donne.

Nous vous remercions pour l'Association Sourire à La Vie.

Eliane, Joachim et Ludovic

Patrimoine en Réallonnais

L'écho de la Diablée permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur de nos actions passées pour mieux juger le chemin parcouru depuis 6 mois. Une bonne prise de recul ! Nos actions quotidiennes, opérées tête dans le guidon, ne le permettent pas toujours !

L'effort principal de ces derniers mois a porté sur la conception de 5 pupitres prévus pour agrémenter le sentier des terrasses. Cette réalisation doit être perçue comme un résumé du patrimoine réallonnais.

Vie Associative

La route pour y parvenir a été longue, le résultat final exigeant une certaine perfection.... Dégager l'essentiel en peu de mots, croquis et photos, obligent à de nombreux compromis par souci de satisfaire toutes les parties prenantes, Mairie de Réallon, Communauté de Communes de Serre-Ponçon et Parc national des Ecrins avec lesquelles nous travaillons. La tentation est forte d'apporter beaucoup plus d'informations sur chaque pupitre mais le format de 60x40 cm ne s'y prête pas ! Heureusement un « QR code » est prévu pour apporter les compléments d'information.

A ce jour les textes et photos sont au stade final mais la découverte tardive des exigences d'imprimerie nécessite un travail de graphisme à l'aide d'un logiciel performant auquel nous devons nous familiariser. Soyez assurés que le résultat final sera présenté à nos adhérents puis à la Diablée.

Il paraît important de signaler que le pupitre des parures a nécessité une collaboration étroite avec Mr Vappereau du musée de Gap qui s'est prêté à l'exercice avec beaucoup de motivation et de compétences. De nombreux documents ont été portés à notre connaissance, dont l'un relatif aux coulées de bronze il y a 4 mille ans. De plus, les deux livres suivants nous ont été offerts :

- « De l'antiquité à la Préhistoire » (Baptiste Vappereau)
- « Archéologie dans les Hautes Alpes » (travail collectif du Musée de Gap)

Ce livre particulièrement précieux, en nombre très limité, déjà remis en mairie il y a une dizaine d'années, s'était égaré de la bibliothèque municipale ce qui nous oblige à être plus particulièrement vigilants.

- Ainsi que deux exemplaires du fascicule « Focus : Archéologie Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance »



*Photo provenant du livre « Couler le métal comme il y a 4000 ans »
écrit par Jean Santy, Denis Morin et Hélène Morin-Hamon*

Nous tenons à adresser nos remerciements à Mr Vappereau, à Mme Verlinden, conservatrice du musée de Gap, et à Mme Ferotin responsable du patrimoine au sein du Conseil Départemental.

Fort de cette expérience de conception des pupitres, nous sommes tentés de prolonger l'exercice avec la réalisation de 4 grands panneaux 100x100 cm sur les lieux à forte présence touristique, un 5^{ème} près de l'église, et pour finir ceux prévus par la Mairie en haut de la station.

Les 5 premiers cités ont déjà donné lieu à une demande de subvention soutenue par Mme Valérie Rossi, Conseillère Départementale, qui s'intéresse de près à nos activités.

Vie Associative

A la faveur des beaux jours revenus, les coulées de bronze des parures effectuées par Luc Soulié ont pu reprendre en extérieur. Une démonstration en présence du journal « le Dauphiné » a pu être réalisée le dimanche 23 mai 2021. Au stade actuel, le travail de confection des pièces élémentaires de la ceinture en est à mi-parcours. Luc Soulié mérite d'être encouragé pour ce travail de longue haleine !

L'examen bibliographique des procédés de coulage à l'âge de bronze se poursuit également. Un comparatif entre la méthode adoptée à Réallon aujourd'hui et celles présumées d'autrefois s'impose. Nous y travaillons avec le désir de le porter à la connaissance de tous le 1^{er} août à l'occasion de la « Fête du Pain ». Le site internet du « Patrimoine Département des Hautes Alpes » exige de notre part une collaboration étroite avec Mme Court du Conseil Départemental en vue de l'enrichir du patrimoine réallonnais. Notre participation s'impose d'autant plus que des liens informatiques sont à prévoir pour valoriser ce site avec nos propres données.

Ce site est consultable : <https://patrimoine.hautes-alpes.fr> et propose de charger l'application « Patrimoine Hautes Alpes » sur smartphones Apple ou Android.

A l'échelon local, toujours par souci de « porter à la connaissance », le projet de réalisation d'un clip vidéo prévu d'être projeté sur l'écran de la Rama se poursuit.

Ce désir d'informer a conduit Corinne Peyron à rédiger un dossier complet sur le cadran solaire de notre église St Pelade. Il sera publié au cours de l'été. Un exemplaire sera remis à tous nos adhérents et sera consultable en libre service à la mairie.

Ce travail complète les recherches sur le patrimoine de l'église St Pelade effectué par Eliane Gleize qui s'attelle à cette tâche. Nous souhaitons ainsi combler la lacune de connaissance de ce monument existante depuis plusieurs années.

Pour finir, l'inauguration de la fontaine du Gravas, différée faute de plaque commémorative, devrait aboutir en vue d'honorer l'effort de financement assuré principalement par nos adhérents. Espérons qu'elle puisse se réaliser au cours de l'été qui vient.

Belle occasion de formuler le souhait de nous retrouver en « présentiel » ce qui fait grandement défaut à une majorité d'entre nous.

Patrimoine en Réallonnais

Quel hiver 2021 pour le Ski Club de Réallon !

Malgré la fermeture de notre station à Réallon et crise sanitaire oblige, l'objectif était de parvenir à maintenir coûte que coûte les entraînements des plus jeunes, puisque toutes les compétitions officielles étaient annulées. Et cet objectif a été atteint !

Pour ceux qui ne le savent pas, le décret paru le samedi 5 décembre 2020 autorisait l'accès aux remontées mécaniques pour un certain public, dont les pratiquants mineurs licenciés à la Fédération française de ski, dans le cadre d'une pratique en club, encadrée par des moniteurs professionnels ou fédéraux. Dès lors, nous nous sommes mobilisés et avons fait preuve d'une énorme adaptabilité pour pouvoir proposer à nos jeunes de continuer à skier et ainsi maintenir une activité physique dans le respect des protocoles sanitaires.

Vie Associative

Dans le même temps, la charge financière pour le club a été plus lourde en raison de frais supplémentaires liés aux déplacements dans des stations plus éloignées, dont notamment le coût des forfaits et les frais de carburants, qui ont été pris en charge à 50% par le club afin d'alléger la participation des familles.



C'est ainsi que les entraînements ont eu lieu dans les stations voisines d'Anceles pour le Pré-Club et des Orres pour notre section Club et Réal'Team Club. Malgré ces très nombreux déplacements, nos jeunes skieurs ont répondu présents tous les week-ends et lors des vacances scolaires. Toujours pleins d'énergie, motivés et avec le sourire !

Nous tenions tout de même à remercier la régie des remontées mécaniques de Réallon et son directeur Mr Robin Deymier qui ont mis tout en œuvre pour nous accueillir dans "notre" station mais le sort en a décidé autrement...



En ce qui concerne la prochaine saison d'hiver (et oui, on y travaille déjà !), une grande première pour notre ski club... nos jeunes skieurs partiront faire un stage d'entraînement avant la saison d'hiver aux vacances de la Toussaint sur le glacier des Deux Alpes pour débiter la saison dans les meilleures conditions.

Mais avant ça, nous nous réunirons fin juin pour une matinée ski nautique, et à la rentrée de septembre, nous nous retrouverons pour la reprise de la préparation physique.

Le Ski Club de Réallon

Animations

04/07/2021 : Fête patronale à la base de loisirs de l'Isclé.

14/07/2021 : Fête de l'Amontagnage à l'alpage de Chargès – départ des troupeaux du hameau des Gourniers à partir de 5h

24 et 25/07/2021 : Fête du pain au bénéfice de l'association « Sourire à la Vie »

01/08/2021 : Fête du pain au hameau des Gourniers

18/08/2021 : Loto Champêtre à la Station de Réallon.

Animations Station été 2021



Événements :

11/07/2021 : Musique au sommet « Trois concerts musicaux au sommet des télésièges et sur l'ensemble du domaine Artistes: ELODIE MARTELET et autres », de 16h à 22h (10 € les deux télésièges, Concerts gratuits).

18/07/2021 : Cinéma de pays : Film prévisionnel : « Heidi » au départ des télésièges à la Station de Réallon - Cinéma de plein air, film ouvert à tous - à 21h (gratuit)

21/07/2021 : Spectacle : Pièce de théâtre « Respire » au départ des télésièges à la Station de Réallon - Spectacle théâtral en plein air – à 17h (gratuit)

05/08/2021 : Spectacle : Nos contes sont de belle histoire au départ des télésièges à la Station de Réallon - Spectacle conté en plein air, à 20h (gratuit)

08/08/2021 : Musique au sommet aux télésièges de Réallon – « Concerts musicaux au sommet des télésièges et sur l'ensemble du domaine Artistes : CONSORTIUM et autres » de 16h à 22h (10€ les deux télésièges, Concerts gratuits).

13/08/2021 : Spectacle de magie : professeur Nimbus au départ des télésièges à la Station de Réallon - spectacle de magie en plein air, à 17h (gratuit).

15/08/2021 : Cinéma de pays Film prévisionnel : « Donne-moi des ailes » au départ des télésièges à la Station de Réallon - Cinéma de plein air - film ouvert à tous, à 21h (gratuit).

18/08/2021 : Spectacle : histoires 100 fins au départ des télésièges à la Station de Réallon - Spectacle conté en plein air à 21h (gratuit).

21/08/2021 : Provence enduro kid et challenge de draisienne aux télésièges de Réallon - Compétition VTT enduro jeune dans le cadre du challenge de provence + mini-compétition de draisienne pour les plus petits.

22/08/2021 : Provence enduro kid aux télésièges de Réallon - Compétition VTT enduro jeune dans le cadre du challenge de provence

25/08/2021 : Spectacle de magie : Ludo le presque Digitateur au départ des télésièges à la Station de Réallon - spectacle de magie en plein air à 17h (gratuit)

Tous les jeudis : Soirée astronomie à la Station de Réallon - Découverte de l'astronomie. Deux séances (22h30 à 23h30 et 23h30 et 00h30) - Tarif unique : 7 euros

Téléphone pour des renseignements sur les évènements : 04.92.44.29.09

Animations



Animations :

Libre accès durant les heures d'ouverture de l'office de tourisme : Courses d'orientation à l'accueil du camping - Les Gourniers. Partir du camping en quête des différentes balises afin de gagner de petits lots. (durée 1h) gratuit.

Tous les dimanches : Tournois de Ping-Pong devant l'office du tourisme - Station de Réallon. Devenir le maître pongiste de Réallon en défiant les meilleurs joueurs de la station. A 11h – gratuit.

Tous les dimanches et les mercredis : Archery tag - Derrière les terrains de tennis, proche du grand parking à la Station de Réallon. L'archery tag est une activité sportive similaire au paintball, les joueurs étant équipés d'arcs et de flèches, de 14h à 16h – gratuit.

Libre accès durant les heures d'ouverture de l'office de tourisme - Courses d'orientation devant l'office du tourisme à la Station de Réallon. Partir de l'Office de Tourisme en quête des différentes balises disposées dans la station afin de gagner de petits lots. (durée 1 h30) gratuit.

Tous les mardis : Multiples jeux sportifs - Derrière les terrains de tennis, proche du grand parking à la Station de Réallon - Plusieurs petits jeux sportifs seront proposés lors de cette activité. Toute proposition de jeux sera la bienvenue. Partage d'un moment convivial entre amis et/ou en famille. A 14h30 – gratuit.

Tous les mercredis : Atelier poterie - Salle de la Rama à la Station de Réallon - Devenir un artiste en créant une œuvre d'art avec l'animatrice et emporter la création. De 10h à 12h – gratuit.

Tous les jeudis et les vendredis : Atelier créatif - Salle de la Rama à la Station de Réallon - Plusieurs créations aux choix lors de cet atelier. De 10h à 12h – gratuit.

Tous les jeudis : Olympiade - Derrière les terrains de tennis, proche du grand parking à la Station de Réallon - Multiples activités prévues pour cette olympiade. Deux équipes s'affronteront sur des épreuves sportives, d'agilité, de réflexion et de logique. De 14h à 16h – gratuit.

Tous les vendredis : Courses de relais - Devant l'office du tourisme à la Station de Réallon. Course de relais chronométré. A 15h – gratuit.

Tous les dimanches, mardis et vendredi : Jeux en bois - Salle de la Rama à la Station de Réallon - Plusieurs jeux en bois sont mis à disposition – gratuit.

Libre accès durant les heures d'ouverture de l'office de tourisme : Chasse au trésor - Office du tourisme à la Station de Réallon. Partir de l'office du tourisme en quête des différents indices disposés sur la station afin de gagner des petits lots. Durée 30 min – gratuit.

Libre accès durant les heures d'ouverture de l'office de tourisme : Rallye photo - Devant l'office du tourisme à la Station de Réallon - Partir de l'Office de Tourisme en quête d'un partage familial et à la recherche de souvenirs inédits, en espérant gagner de petits lots. (durée 1 h30) gratuit.

Téléphone pour des renseignements sur les événements : 04.92.44.25.67

Divers

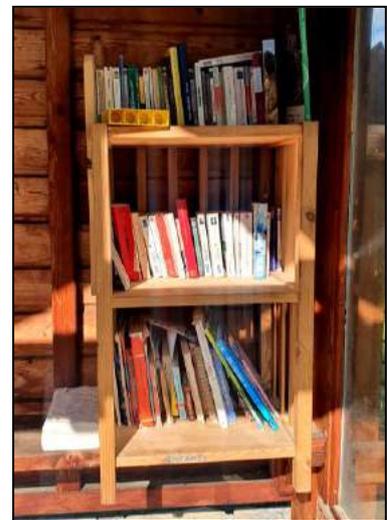


SMICTOM

Un nouveau conteneur semi-enterré pour le tri du « Verre » a été installé au point de recyclage du hameau des Méans ce mercredi 23 juin 2021.

LECTURE

Une 2^{ème} boîte à livres, pour tous âges, a été installée dans l'abri bus au hameau des Rousses.
Merci à Dominique BERLIOZ pour sa réalisation.



Etat Civil

Naissance :

Nous souhaitons la bienvenue à :
MARSEILLE Arthur, fils de Malvine LECOCQ et Rémi MARSEILLE, né le 28 janvier 2021.

Pacs :

OLLIEU Catherine et TABOURET Hervé le 14 mai 2021.

Mairie de Réallon – 2098 Charrière des Gourniers – La Place – 05160 Réallon

Tél. 04.92.44.23.93 – reallon.mairie@wanadoo.fr

<http://www.reallon.fr>

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Services de la mairie :

Ouverture au public de la Mairie : le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Directeur de publication : Michel MONTABONE

Conception, réalisation et impression : Mairie de Réallon

Rédaction : R. DEYMIER, Mairie de Réallon, M. MONTABONE, L. PEYRON, Signa Concept, L. SOULIÉ, A. GLEIZE, Comité des Fêtes, S. OLMO, Patrimoine en Réallonnais.

Photos : P. BERTRAND, Club du Mourre Froid, B. COMBAL, R. DEYMIER, E. HEBRAND, M. MONTABONE, S. MEYER, Patrimoine en Réallonnais, L. PEYRON, Ski Club de Réallon, Entreprise PAC, Société SERHY,